

MOI, NAPOLEON BONAPARTE

ROBERT COLONNA D'ISTRIA

MOI,
NAPOLEON
BONAPARTE

Autobiographie imaginaire de l'Empereur

Document



VOIR DE PRÈS

© 2017, TohuBohu éditions.

© 2019, Voir de près pour la présente édition

Tous droits de traduction, d'adaptation

et de reproduction réservés pour tous pays.

ISBN 978-2-37828-171-7

VOIR DE PRÈS
www.voir-de-pres.fr

Sans beaucoup de peine ni d'imagination, les générations futures verront en moi un modèle de volonté et d'énergie. Je peux difficilement nier en avoir manqué. Mais je ne les ai jamais appliquées qu'aux circonstances, pour m'y adapter, m'y conformer, le plus souplement possible. Elles ont été mon maître ; j'ai été leur esclave.

Événements heureux, circonstances fatales : ma vie a été strictement enchaînée à eux, dictée par eux. J'ai été leur jouet.

Comment ne pas rendre grâce, d'abord, à l'inouï concours de circonstances du début de ma vie ? Imagine-t-on ce que je fus devenu né seulement quelques années plus tôt dans une Corse mi-génoise, mi-indépendante ? Quelle éducation aurais-je reçue ? Dans le meilleur des cas, je me serais retrouvé à Naples, cadet dans le Royal Farnèse... Et après ? Si, par bonheur, je m'étais trouvé dans l'armée autrichienne, qu'aurais-je pu y faire ? J'avais des aptitudes. Admettons. J'aurais participé à quelques

campagnes, rétabli l'ordre aux quatre coins de l'Empire, j'aurais finalement grimpé jusqu'au sommet de la hiérarchie et serais devenu le *Feld Marechal von Bonaparte*¹ ? Qui sait ? Et après ?

Les circonstances ont voulu que, le 15 août 1769, je naisse français et que la France, soucieuse d'assimiler mon île natale, ait offert la possibilité à quelques jeunes insulaires de recevoir, dans ses collèges, ses écoles, son armée, la meilleure éducation qui se pouvait recevoir. J'avais en moi un sens inné du commandement, une mémoire remarquable : qu'en aurais-je fait s'ils étaient restés en friche ? Que serais-je devenu si je n'avais été formé aux meilleures techniques de l'artillerie européenne ? Si je n'avais reçu, au régiment de La Fère, les meilleures leçons de tactique et de stratégie qu'un jeune officier pouvait recevoir ? Des centaines d'officiers, bien sûr, qui ont eu le même privilège que moi, ont été ignorées par le destin. Mais qu'aurait

1. Cette hypothèse, évoquée par Napoléon, a été brillamment illustrée, à la fin du xx^e siècle, par Jean Dutourd dans un magistral essai qui porte ce titre.

pu faire le destin s'il ne s'était d'abord chargé de mon éducation ?

Qu'aurait-il pu faire s'il ne s'était chargé, d'abord, de me chasser de Corse ? De me contraindre, d'ignominieuse manière, à l'exil ?

À vingt ans, mon ambition se bornait à prendre quelque responsabilité dans ma petite patrie. À quoi d'autre pouvais-je prétendre ? Vers quel autre but pouvais-je tendre mes rêves, mon ardeur, mon enthousiasme ? Qui aurait pu concevoir, à la veille des événements de la Révolution, le tremblement de terre et les convulsions qui se préparaient ? Personne ne pouvait les prédire. Pas moi. À quoi aspirais-je en Corse ? Je ne le sais pas avec précision. Mais je me rappelle très exactement ce que la terre de mes ancêtres m'inspirait de passion et de générosité. Le retour d'exil de Pascal Paoli, en 1790, avait donné lieu, dans toute la population, à de longues journées de liesse. Une ère nouvelle commençait pour mon pays : tout était possible, tout était à bâtir. Que fussé-je devenu si le vieux général m'avait pris sous sa protection au lieu de me préférer d'autres jeunes gens, comme

Charles-André Pozzo di Borgo, par exemple ? Quel aurait été mon destin ? Interrogation sans intérêt. Aujourd'hui, je connais mon destin. Mais je ne peux m'empêcher d'imaginer ce que je serais devenu aux côtés de Paoli, si j'étais resté en Corse tandis que, devant les excès de la Terreur, elle se séparait de la France. Quoi ? J'aurais été employé par l'administration anglaise ? J'aurais fait carrière dans les armes britanniques ? Au service du tsar, comme Charles-André ? Les circonstances ont décidé de tout. Il a fallu que Paoli, reprochant sans doute à mon père de s'être trop bien servi de l'administration française et de la protection de Marbeuf, se méfie de ma famille ; il a fallu que la Convention en vienne à sa folie régicide, qu'elle indispose quantité de provinces qui tentèrent de faire sécession – la Vendée, la Provence, la Corse ; il a fallu que je me trouve associé à l'opération de Sardaigne décidée par la Convention – elle voulait, pour intimider ses ennemis, s'emparer de la grande île ; Paoli, à qui l'opération fut confiée, y répugnait et aida à saboter son déroulement ; je me retrouvai, moi qui eus l'occasion par la suite de remporter

quelques succès militaires, inutilement isolé avec deux pièces d'artillerie sur un îlot perdu... ; il a fallu l'impétuosité de Lucien qui, du club des Jacobins de Toulon, dénonça à la Convention l'impéritie de Paoli, que la Convention le déclare « traître à la patrie », que j'eus à me défendre, à me justifier – dire qu'effectivement l'affaire avait été mal conduite, qu'il fallait la reprendre... Il fallut un concours incroyable de circonstances. Il fallut que mon père, qui était député de la noblesse aux États généraux, fût mort quelques années plus tôt. Comment, lui vivant, les choses se seraient-elles arrangées ? Je n'aurais pas été chef de famille et aurais suivi ses positions. Lesquelles ?

Toujours est-il que Paoli me considéra d'un coup comme son ennemi, anima ses partisans contre notre famille et me jeta, sans que cela ait vraiment procédé de quelque choix de ma part, sans que cela ait, en quoi que ce soit, résulté de ma volonté, dans les bras de la France et du régime.

Juin 1793. Le destin, une première fois, me condamnait à fuir ma patrie. Je n'eus aucune

peine, plus tard, à prendre pour les émigrés les seules mesures convenables. Qui, mieux que moi, aurait pu les comprendre ?

Quelle aurait été ma vie si je n'avais eu vingt ans en 1789, à l'heure où commençait en France un terrible bouleversement de la société, à l'heure où l'Europe était sur le point de s'embraser de guerres qui allaient durer plus de vingt ans ? Que serais-je devenu dans une période calme ? Quelles étaient mes qualités pour m'y mouvoir ?

Et quelle aurait été encore ma vie si s'était concrétisée la demande que j'avais faite à Brienne de servir dans la marine ? Il a fallu que l'inspecteur des collèges, qui avait donné son accord, meure subitement et soit remplacé par un autre qui me jugea différemment. Que serais-je devenu, alors que Louis XV avait déjà, ou à peu près, perdu les colonies de la France ? J'aurais sans doute erré, d'océans en mers lointaines, sur les bateaux mal entretenus de la Révolution... Au service de qui ? Pour quoi faire ?

Le destin m'avait fait artilleur. Il avait fait que Toulon avait été occupé par les Anglais, que

l'ennemi avait pris pied sur le sol de la France. Il avait fabriqué un concours de circonstances miraculeux. Le commandement de l'artillerie de la place de Toulon était vacant. On me proposa. Je soumis un plan, qu'on ne comprit d'abord pas, puis qu'on accepta et qui fut couronné de succès. Le destin m'avait déjà conduit à Toulon : j'avais eu l'occasion d'y exercer mes rêveries de jeune officier... Quel jeune homme, rempli des théories qu'on venait de lui apprendre pour le siège des villes et pour leur défense, n'aurait pas exercé son imagination, alors qu'il avait quelques heures à perdre en attente d'un départ pour la Corse, à se demander quels étaient les points forts et les faiblesses des fortifications de la ville ? Aurais-je pu concevoir un plan aussi efficace pour le siège d'une autre place ? Je n'en sais rien. Peu importe. 17 décembre 1793. Les Anglais évacuent la rade de Toulon. Mes biographes retiendront la date de naissance du général Bonaparte.

Les circonstances, par des chemins tortueux, devaient encore me permettre, pendant les mois qui ont suivi Toulon, de passer quelques semaines

dans l'armée d'Italie. J'eus l'occasion d'étudier le terrain, de méditer sur ce qui allait devenir le théâtre de mes opérations deux ans plus tard, d'imaginer des combinaisons fabuleuses – dont j'aurais l'occasion de prouver qu'elles n'étaient pas irréalistes. Aurais-je pu si brillamment commander la campagne d'Italie si je n'avais eu le loisir – sans oser même soupçonner que j'aurais pu commander cette armée, je n'avais que vingt-cinq ans – d'examiner consciencieusement ce qui deviendrait le terrain de mes premiers vrais exploits militaires ?

Que fussé-je devenu si, tandis que je me morfondais, obscur général, dans les bureaux de Paris, j'avais obtenu – ce qui était presque acquis – d'être mis à la disposition des armées du Grand Turc ? Quel aurait été mon destin ? Je n'aurais pas eu l'occasion de servir la Révolution, comme je le fis à Vendémiaire, elle n'aurait pas eu à m'en remercier par un beau commandement, je ne me serais pas illustré en Italie... Et en Turquie, en Orient, qu'aurais-je fait ? Qu'y avait-il à faire, sinon à rêver à de légendaires grandeurs ? Ma vie était écrite.

Le destin m'avait réservé de me trouver disponible au moment des émeutes de Vendémiaire. C'est une chance qu'il me donnait et un magnifique prétexte qu'il offrait à mes adversaires : j'allai devenir le « général Vendémiaire ». Qu'est-ce que le destin aurait voulu que je fasse ? Le régime venait de prendre une mesure révoltante. Il venait de décider que les assemblées parlementaires seraient constituées aux deux tiers d'anciens Conventionnels. Avoir voté la mort de Louis XVI devenait, de manière non écrite, l'indispensable référence pour gouverner la France. Les royalistes s'émurent et la même populace qui, trois ans plus tôt, avait renversé la monarchie et donné naissance à la Terreur, menaçait, en Vendémiaire, de renverser le régime. On m'offrit de le défendre. Le destin, par la personne de Barras, incompetent en matière militaire, m'offrit de le défendre. Où était mon devoir ? Où étaient mes intérêts ? Où étaient ceux de la France ? Dans ces moments pénibles, déjà, les trois étaient liés. Ne pas réagir contre l'insurrection populaire ? C'était courir le risque de désordres encore plus graves et

d'une guerre civile. Prendre la direction des émeutes ? Ce n'était pas inconcevable. Mais qui était prêt, en cas de succès, à tenir les rênes du pays ? Le régime ne m'inspirait pas une immense tendresse, les Conventionnels qu'il se proposait de maintenir au pouvoir ne m'inspiraient pas non plus une grande confiance, mais qu'y avait-il à faire d'autre que consolider le gouvernement ? Qu'y avait-il à faire d'autre que ce que Louis XVI aurait dû faire en 1789 et qu'il aurait pu faire encore en août 1792 ? Prévenir un désordre encore pire. C'est ce dont le destin m'avait chargé.

Les royalistes, que je dispersai au canon, ne purent, évidemment, dans leur premier mouvement, que m'accuser de brutalité. Avais-je montré beaucoup plus de mansuétude quand, en Bourgogne, en 1789, j'avais eu à réprimer des révoltes contre le régime ? Tous les hommes sensés et responsables – et, chez les royalistes, il n'en manqua pas – avec lesquels, plus tard, j'eus l'occasion de m'entretenir de Vendémiaire, ne purent qu'approuver le rôle que les circonstances m'avaient imposé. Quel